

## PLAN DE COURS

# PHI-2910 : Génie et développement durable

NRC 55037 | Été 2024

|                                     |               |
|-------------------------------------|---------------|
| Préalables : Crédits exigés : 30    |               |
| Formule d'enseignement : À distance |               |
| Temps consacré : 3-0-6              | Crédit(s) : 3 |

Ce cours s'adresse aux étudiants des baccalauréats en génie et a pour objectif d'initier le futur ingénieur au concept du développement durable et aux différentes idées philosophiques sous-jacentes. Également, il l'amène à faire une démarche de réflexion sur le sens de la profession d'ingénieur dans un contexte où le développement durable a progressivement été intégré à l'encadrement normatif de la profession. À partir d'enjeux actuels auxquels l'ingénierie est confrontée, ce cours engage l'étudiant dans une réflexion méthodique sur les forces et les limites des outils dont il dispose pour participer au projet de société durable qui lui impose désormais de tenir compte des enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Cours asynchrone avec séances de rencontres à distance (Zoom).

## Plage horaire

| Classe virtuelle synchrone |               |                                |
|----------------------------|---------------|--------------------------------|
| jeudi                      | 16h30 à 18h20 | Le 9 mai 2024                  |
|                            | 16h30 à 18h20 | Le 23 mai 2024                 |
|                            | 16h30 à 18h20 | Le 6 juin 2024                 |
|                            | 16h30 à 18h20 | Le 20 juin 2024                |
|                            | 16h30 à 18h20 | Le 11 juil. 2024               |
| Sur Internet               |               |                                |
| -                          | 00h00 à 00h00 | Du 6 mai 2024 au 19 juil. 2024 |

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=166104>

## Coordonnées et disponibilités

Frédéric Dubois

*Enseignant*

Félix-Antoine Savard, bureau 626

[frederic.dubois.2@ulaval.ca](mailto:frederic.dubois.2@ulaval.ca)

Tél. : 656-2131 poste 5723

*Disponibilités*

Sur rendez-vous

## Soutien technique

### CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

[aide@cstip.ulaval.ca](mailto:aide@cstip.ulaval.ca)

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222

418-656-5222


### Informations techniques importantes

[Équipez-vous pour réussir](#) 

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

[Avis important concernant les appareils mobiles](#)  (iOS, Android, Chrome OS)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

### Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#) 

[Zoom ULaval](#) 

# Sommaire

---

|   |    |
|---|----|
| Description du cours .....  | 5  |
| Introduction .....  | 5  |
| Objectifs .....   | 5  |
| Formule pédagogique .....   | 5  |
| But du cours .....  | 5  |
| Évaluation de qualités ou de compétences développées dans le programme .....                            | 5  |
| Feuille de route .....  | 6  |
| Évaluations et résultats .....  | 7  |
| Liste des évaluations .....   | 7  |
| Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....  | 8  |
| Quiz de méthodologie .....  | 8  |
| Quiz du Module 1 .....  | 9  |
| Quiz du Module 2 .....  | 9  |
| Quiz du Module 3 .....  | 9  |
| Quiz de Module 4 .....  | 9  |
| Quiz du Module 5 .....  | 10 |
| Quiz de Module 6 .....  | 10 |
| Quiz du Module 7 .....  | 10 |
| Quiz du Module 8 .....  | 10 |
| Quiz du Module 9 .....  | 11 |
| Quiz du Module 10 .....   | 11 |
| Quiz du Module 11 .....   | 11 |
| Travail pratique d'analyse du volet "Environnement" (Compétence 9.2.1 & Compétence 9.2.2) .....         | 11 |
| Travail pratique d'analyse du volet "Économie" (Compétence 9.2.1 & Compétence 9.2.2) .....              | 12 |
| Travail pratique d'analyse du volet "Société & Gouvernance" (Compétence 9.2.1 & Compétence 9.2.2) ..... | 13 |
| Informations détaillées sur les évaluations formatives .....  | 13 |
| Pratique d'analyse de cas pratique .....  | 13 |
| Barème de conversion .....  | 14 |
| Gestion des délais .....  | 14 |
| Enregistrement des cours : consentement requis .....  | 14 |
| Politique sur le plagiat .....  | 14 |
| Politique du français .....   | 14 |
| Appréciation de l'enseignement .....  | 15 |
| Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle .....                     | 15 |
| Prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval .....   | 15 |
| Évaluation de l'enseignement .....  | 15 |
| Matériel didactique .....   | 15 |
| Matériel obligatoire .....  | 15 |
| Matériel complémentaire .....   | 15 |

|                                     |           |
|-------------------------------------|-----------|
| Spécifications technologiques ..... | 16        |
| <b>Bibliographie .....</b>          | <b>16</b> |
| Bibliographie .....                 | 16        |

# Description du cours

---

## Introduction

Le cours « Génie et développement durable » (PHI-2910) s'adresse à tous les étudiants inscrits dans les programmes de génie de l'Université Laval. Ce cours vise principalement à développer chez les étudiants en génie la capacité à analyser les aspects sociaux et environnementaux des activités liées au génie, notamment comprendre les interactions du génie avec les aspects économiques et sociaux, la santé, la sécurité, les lois et la culture de la société; les incertitudes liées à la prévision de telles interactions; et les concepts de développement durable et de bonne gouvernance de l'environnement. Si le cours est pensé à partir de réflexions issues des théories philosophiques contemporaines autour du thème du développement durable, sa portée se veut pratique en s'appuyant sur une méthode de travail multidisciplinaire.

## Objectifs

Les objectifs du cours PHI-2910 se divisent en deux catégories complémentaires, soit les objectifs de compréhension théorique (compétence 9.1.) et les objectifs pratiques de réflexion et d'argumentation (compétence 9.2.1 & 9.2.2). Au plan théorique, les étudiants seront amenés à comprendre les différents courants de pensée philosophiques qui ont influencé, ou qui influencent actuellement, la pratique du développement durable (anthropocentrisme, biocentrisme, humanisme, libéralisme, altermondialiste, écocentrisme, etc.). À l'aide de ces repères théoriques, les étudiants seront en mesure de mieux comprendre en quoi le développement durable permet une lecture actualisée des enjeux sociaux et environnementaux, notamment dans leur dimension éthique. Au plan pratique, la démarche pédagogique du cours inclut l'utilisation d'un modèle argumentatif afin d'analyser divers cas pratiques à partir des principes du développement durable. Au terme du semestre, les étudiants doivent être en mesure d'analyser la conformité de différents projets et situations pratiques aux grands principes développement durable (16 principes du développement de la *Loi sur le développement durable* du Québec) et ses piliers (environnement, économie et société). Parmi les objectifs d'habileté, on vise à développer chez les étudiants:

- La capacité d'identifier des enjeux environnementaux, économiques, sociaux et éthiques en fonction d'une grille de lecture basée sur les principes du développement durable;
- L'aptitude à argumenter de manière rationnelle et cohérente à partir de concepts éthiques;
- Des compétences générales de recherche et d'analyse d'information permettant la compréhension et l'application des principes du développement durable;
- L'habileté à faire des liens pertinents entre des concepts théoriques (éthiques, politiques, juridiques, économiques, sociaux & environnementaux) et des situations pratiques concrètes.

## Formule pédagogique

Le présent cours se donne en formule asynchrone. Chaque module offre différentes activités:

- Des ongles de contenu qui explorent la matière essentielle du cours;
- Des lectures complémentaires suggérées en lien avec le contenu du cours;
- Une section multimédia rassemblant des films, documentaires et/ou balados complémentaires.

Des séances Zoom sont également prévues à l'horaire afin d'offrir un suivi pédagogique.

## But du cours

Le cours « Génie et développement durable » (PHI-2910) s'adresse à tous les étudiants inscrits dans les programmes de génie de l'Université Laval. Ce cours vise principalement à développer chez les étudiants en génie la capacité à analyser les aspects sociaux et environnementaux des activités liées au génie, notamment comprendre les interactions du génie avec les aspects économiques et sociaux, la santé, la sécurité, les lois et la culture de la société; les incertitudes liées à la prévision de telles interactions; et les concepts de développement durable et de bonne gouvernance de l'environnement. Si le cours est pensé à partir de réflexions issues des théories philosophiques contemporaines autour du thème du développement durable, sa portée se veut pratique en s'appuyant sur une méthode de travail multidisciplinaire.

## Évaluation de qualités ou de compétences développées dans le programme

Le cours PHI-2910 contribue au développement de plusieurs des qualités prescrites par les normes du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie, mais servira spécifiquement à évaluer le progrès des étudiants dans l'acquisition des qualités suivantes :

Qualité 9 : Impact du génie sur la société et l'environnement : Capacité à analyser les aspects sociaux et environnementaux des activités liées au génie, notamment comprendre les interactions du génie avec les aspects économiques et sociaux, la santé, la sécurité, les lois et la culture de la société; les incertitudes liées à la prévision de telles interactions; et les concepts de développement durable et de bonne gouvernance de l'environnement.

- 9.1 : Comprendre les impacts des activités liées au génie en fonction des aspects économiques, sociaux, environnementaux, la santé, la sécurité, les lois et la culture d'une société.
- 9.2 : Analyser les impacts des activités liées au génie selon les aspects économiques, sociaux et environnementaux, la santé, la sécurité, le concept de développement durable, la bonne gouvernance de l'environnement, les lois et la culture d'une société.

Tableau récapitulatif : En janvier 2022, un outil a été créé pour permettre aux personnes étudiantes de suivre leur développement des 12 qualités de l'ingénieur et avoir une synthèse de tous leurs jugements obtenus (sous le seuil, seuil, cible et excellence). Le document suivant explique chacun des niveaux : [https://www.sdp.ulaval.ca/documents/profil/Tableau\\_recapitulatif\\_etudiant.pdf](https://www.sdp.ulaval.ca/documents/profil/Tableau_recapitulatif_etudiant.pdf)

## Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

| Modalité               | Titre  | Date                                      |
|------------------------|--|---|
| Introduction           |  |   |
| Rencontre Zoom 1       | <a href="#">Séance d'Introduction</a><br>Présentation du plan de cours et des modalités particulières du cours PHI-2910: Génie et Développement Durable  | 9 mai 2024<br>16h30                       |
| Mise en contexte du DD |  |   |
| Asynchrone             | <a href="#">Module 1: L'Ingénierie au Québec et le Développement Durable</a><br>Mise en contexte I: Le cadre historique du développement durable   | Du 9 mai au<br>23 mai 2024                |
| Asynchrone             | <a href="#">Module 2: Les Limites à la Croissance : Néomalthusianisme &amp; les Enjeux du Développement</a><br>Mise en contexte II: Les origines du discours du développement durable, la prise de conscience des limites au développement   |   |
| Asynchrone             | <a href="#">Module 3: Néolibéralisme, Substituabilité du Capital &amp; Durabilité « Faible »</a><br>Mise en contexte III: Les bienfaits du développement et l'idée de transition "verte"   |   |
| Rencontre Zoom 2       | <a href="#">Rencontre du Volet "Mise en Contexte"</a><br>Rencontre de suivi pédagogique & de foire aux questions, présentation du module de méthodologie   | 23 mai 2024<br>16h30                      |
| Module Méthodologie    |  |   |
| Asynchrone             | <a href="#">Module Méthodologie</a><br>Normes méthodologiques pour réussir un examen et un travail écrit en sciences sociales  | Du 23 mai au<br>13 juin, 16h30            |
| Pratique facultative   | <a href="#">Pratique d'Analyse de Cas Pratique</a><br>Activité d'analyse facultative en préparation aux examens d'analyse de cas pratique  |   |
| Focus: Environnement   |  |   |
| Asynchrone             | <a href="#">Module 4: Catastrophisme, Responsabilité &amp; Gestion des Risques</a><br>Environnement I: Le contexte de "crise" et la question de l'adaptation/atténuation;Principe de précaution & Principe de prévention   | Du 23 mai au<br>13 juin 2024              |
| Asynchrone             | <a href="#">Module 5: Protéger la Nature, le Vivant &amp; la Culture</a><br>Environnement II: "Préserver" ou "Conserver", entre "Nature" et "Culture";Principe de protection de l'environnement; Principe de préservation de la biodiversité & Principe de protection du patrimoine culturel |   |
| Asynchrone             | <a href="#">Module 6: Les Limites de la Terre et du Vivant</a><br>Environnement III: Tragédie des communs, intervenir contre la vulnérabilité et l'insubstituabilité des ressources;Principe de respect de la capacité des écosystèmes   |   |
|                        | <a href="#">Travail Pratique d'Analyse du Volet Focus "Environnement" (22%)</a><br>Compétence 9.2.1 (50%) & Compétence 9.2.2 (50%)   | Du 6 juin,<br>18h30, au 13<br>juin, 18h30 |

|                                   |  |  |
|-----------------------------------|--|--|
| Rencontre Zoom 3                  | <a href="#">Rencontre Zoom du Volet "Focus Environnement"</a><br>Rencontre de suivi pédagogique, de foire aux questions & de suivi des travaux   | 6 juin 2024<br>16h30                                     |
| Focus: Économie                   |  |  |
| Asynchrone                        | <a href="#">Module 7: L'Écoefficacité &amp; la Sobriété Énergétique</a><br>Focus économie I: Produire plus efficacement pour réduire l'impact environnemental & social<br>Principe d'efficacité économique & Principe production et consommation responsable | Du 13 juin au 27 juin 2024                               |
| Asynchrone                        | <a href="#">Module 8: Internalisation des Coûts &amp; Principe Pollueur-Payeur</a><br>Focus économie II: La critique de l'efficacité & les limites du laisser-aller économique<br>Principe d'Internalisation des coûts & Principe Pollueur-Payeur            |  |
|                                   | <a href="#">Travail Pratique d'Analyse du Volet Focus "Économie" (22%)</a><br>Compétence 9.2.1 (50%) & Compétence 9.2.2 (50%)  | Du 20 juin, 18h30, au 27 juin, 18h30                     |
| Rencontre Zoom 4                  | <a href="#">Rencontre Zoom du Volet "Économie"</a><br>Rencontre de suivi pédagogique, de foire aux questions & de suivi des travaux  | 20 juin 2024<br>16h30                                    |
| Focus: Société & Gouvernance      |  |  |
| Asynchrone                        | <a href="#">Module 9: Principe de Bonne Gouvernance</a><br>Société & Gouvernance I: Introduction à la philosophie politique du libéralisme & du réalisme;<br>Partenariat et coopération intergouvernementale & Principe de subsidiarité                      | Du 27 juin au 11 juillet 2024                            |
| Asynchrone                        | <a href="#">Module 10: Conflits d'Usages &amp; Acceptabilité Sociale</a><br>Société & Gouvernance II: Comment "travailler ensemble" en développement durable;<br>Principe de participation et engagement & principe d'accès au savoir                        |  |
| Asynchrone                        | <a href="#">Module 11: Vivre dans un Monde Juste &amp; Sain</a><br>Société & Gouvernance III: Répondre aux besoins présents, sans compromettre les générations futures;<br>Principe d'équité et solidarité sociale; Principe de Santé & Qualité de vie       |  |
|                                   | <a href="#">Travail Pratique d'Analyse du Volet Focus "Société &amp; Gouvernance" (22%)</a><br>Compétence 9.2.1 (50%) & Compétence 9.2.2 (50%)   | Du jeudi, 11 juillet, 18h30, au jeudi, 18 juillet, 18h30 |
| Rencontre Zoom 5                  | <a href="#">Rencontre Zoom du Volet "Société &amp; Gouvernance"</a><br>Rencontre de suivi pédagogique, de foire aux questions & de suivi des travaux   | 11 juil. 2024<br>16h30                                   |
| Recommandation des vacances d'été |  |  |
|                                   | <a href="#">Suggestion de Visionnement</a><br>Visionnement libre du documentaire Le peuple invisible   |  |

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluations et résultats

### Liste des évaluations

| Sommatives   |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Titre  | Date  | Mode de travail | Pondération |
| Exercices de Méthodologie (Somme des évaluations de ce regroupement)                 |   |                 | 4 %         |
| Quiz de méthodologie   | Du 16 mai 2024 à 16h30<br>au 13 juin 2024 à 16h30 | Individuel      | 4 %         |
| Questionnaire de modules (Compétence 9.1) (Somme des évaluations de ce regroupement) |   |                 | 30 %        |
| Quiz du Module 1   | Du 9 mai 2024 à 16h30<br>au 23 mai 2024 à 18h30   | Individuel      | 2,5 %       |

|   |  |            |        |
|---|--|------------|--------|
| Quiz du Module 2  | Du 9 mai 2024 à 16h30<br>au 23 mai 2024 à 18h30      | Individuel | 2,75 % |
| Quiz du Module 3  | Du 9 mai 2024 à 16h30<br>au 23 mai 2024 à 18h30      | Individuel | 2,75 % |
| Quiz de Module 4  | Du 23 mai 2024 à 18h30<br>au 13 juin 2024 à 18h30    | Individuel | 2,75 % |
| Quiz du Module 5  | Du 23 mai 2024 à 18h30<br>au 13 juin 2024 à 18h30    | Individuel | 2,75 % |
| Quiz de Module 6  | Du 23 mai 2024 à 18h30<br>au 13 juin 2024 à 18h30    | Individuel | 2,75 % |
| Quiz du Module 7  | Du 13 juin 2024 à 18h30<br>au 27 juin 2024 à 18h30   | Individuel | 2,75 % |
| Quiz du Module 8  | Du 13 juin 2024 à 18h30<br>au 27 juin 2024 à 18h30   | Individuel | 2,75 % |
| Quiz du Module 9  | Du 27 juin 2024 à 18h30<br>au 18 juil. 2024 à 18h30  | Individuel | 2,75 % |
| Quiz du Module 10   | Du 27 juin 2024 à 18h30<br>au 18 juil. 2024 à 18h30  | Individuel | 2,75 % |
| Quiz du Module 11   | Du 27 juin 2024 à 18h30<br>au 18 juil. 2024 à 18h30  | Individuel | 2,75 % |
| Analyse de volet: Cas Pratique (Compétence 9.2.1 & Compétence 9.2.2) (Somme des évaluations de ce regroupement) |  |            | 66 %   |
| Travail pratique d'analyse du volet "Environnement" (Compétence 9.2.1 & Compétence 9.2.2)                       | Du 6 juin 2024 à 18h30<br>au 13 juin 2024 à 18h30    | Individuel | 22 %   |
| Travail pratique d'analyse du volet "Économie" (Compétence 9.2.1 & Compétence 9.2.2)                            | Du 20 juin 2024 à 18h30<br>au 27 juin 2024 à 18h30   | Individuel | 22 %   |
| Travail pratique d'analyse du volet "Société & Gouvernance" (Compétence 9.2.1 & Compétence 9.2.2)               | Du 11 juil. 2024 à 18h30<br>au 18 juil. 2024 à 18h30 | Individuel | 22 %   |

| Formatives                         |  |                 |  |
|------------------------------------|--|-----------------|--|
| Titre                              | Date   | Mode de travail |  |
| Pratique d'analyse de cas pratique | Du 23 mai 2024 à 16h30<br>au 6 juin 2024 à 18h30 | Individuel      |  |

## Informations détaillées sur les évaluations sommatives

### Quiz de méthodologie

|                            |  |
|----------------------------|--|
| Titre du questionnaire :   | <a href="#">Quiz de méthodologie (Module 0)</a>  |
| Période de disponibilité : | Du 16 mai 2024 à 16h30 au 13 juin 2024 à 16h30   |
| Tentatives :               | Nombre illimité de tentatives permises (Le résultat de la première tentative sera conservé)  |
| Mode de travail :          | Individuel   |
| Pondération :              | 4 %  |
| Directives :               | Le quiz du module méthodologique doit être rempli avant d'effectuer le questionnaire d'analyse pratique du volet "Environnement".<br><br>Contrairement aux autres questionnaires de module, vous n'avez pas de limites de temps ou de tentative. Cependant, pour éviter les cas de tricheries, seul le premier résultat sera retenu. |



Le but de ce travail est de vous permettre d'avoir une rétroaction le plus rapidement possible afin d'améliorer vos connaissances et votre application d'une méthodologie argumentative efficace.

À noter qu'il faut soumettre le document afin d'obtenir une rétroaction.

---

## Quiz du Module 1

|                            |   |
|----------------------------|---|
| Titre du questionnaire :   | <a href="#">Quiz du Module 1</a>  |
| Période de disponibilité : | Du 9 mai 2024 à 16h30 au 23 mai 2024 à 18h30  |
| Tentatives :               | Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)   |
| Mode de travail :          | Individuel  |
| Pondération :              | 2,5 %   |
| Directives :               | <p>Le quiz de module sont disponibles pendant toute la période consacrée au volet spécifique à l'étude.</p> <p>Une limite de temps de 20 minutes est attribuée au quiz. Il vous faut avoir lu et étudié les modules avant de répondre aux questionnaires.</p> |

---

## Quiz du Module 2

|                            |   |
|----------------------------|---|
| Titre du questionnaire :   | <a href="#">Quiz du Module 2</a>  |
| Période de disponibilité : | Du 9 mai 2024 à 16h30 au 23 mai 2024 à 18h30  |
| Tentatives :               | 1 tentative permise   |
| Mode de travail :          | Individuel  |
| Pondération :              | 2,75 %  |
| Directives :               | <p>Le quiz de module sont disponibles pendant toute la période consacrée au volet spécifique à l'étude.</p> <p>Une limite de temps de 20 minutes est attribuée au quiz. Il vous faut avoir lu et étudié les modules avant de répondre aux questionnaires.</p> |

---

## Quiz du Module 3

|                            |   |
|----------------------------|---|
| Titre du questionnaire :   | <a href="#">Quiz du Module 3</a>  |
| Période de disponibilité : | Du 9 mai 2024 à 16h30 au 23 mai 2024 à 18h30  |
| Tentatives :               | 1 tentative permise   |
| Mode de travail :          | Individuel  |
| Pondération :              | 2,75 %  |
| Directives :               | <p>Le quiz de module sont disponibles pendant toute la période consacrée au volet spécifique à l'étude.</p> <p>Une limite de temps de 20 minutes est attribuée au quiz. Il vous faut avoir lu et étudié les modules avant de répondre aux questionnaires.</p> |

---

## Quiz de Module 4

|                            |  |
|----------------------------|--|
| Titre du questionnaire :   | <a href="#">Quiz de Module 4</a>               |
| Période de disponibilité : | Du 23 mai 2024 à 18h30 au 13 juin 2024 à 18h30 |
| Tentatives :               | 1 tentative permise                            |

Mode de travail : Individuel  
Pondération : 2,75 %  
Directives :  
Le quiz de module sont disponibles pendant toute la période consacrée au volet spécifique à l'étude.  
Une limite de temps de 20 minutes est attribuée au quiz. Il vous faut avoir lu et étudié les modules avant de répondre aux questionnaires.

---

### Quiz du Module 5

Titre du questionnaire : [Quiz du Module 5](#)  
Période de disponibilité : Du 23 mai 2024 à 18h30 au 13 juin 2024 à 18h30  
Tentatives : 1 tentative permise  
Mode de travail : Individuel  
Pondération : 2,75 %  
Directives :  
Le quiz de module sont disponibles pendant toute la période consacrée au volet spécifique à l'étude.  
Une limite de temps de 20 minutes est attribuée au quiz. Il vous faut avoir lu et étudié les modules avant de répondre aux questionnaires.

---

### Quiz de Module 6

Titre du questionnaire : [Quiz de Module 6](#)  
Période de disponibilité : Du 23 mai 2024 à 18h30 au 13 juin 2024 à 18h30  
Tentatives : 1 tentative permise  
Mode de travail : Individuel  
Pondération : 2,75 %  
Directives :  
Le quiz de module sont disponibles pendant toute la période consacrée au volet spécifique à l'étude.  
Une limite de temps de 20 minutes est attribuée au quiz. Il vous faut avoir lu et étudié les modules avant de répondre aux questionnaires.

---

### Quiz du Module 7

Titre du questionnaire : [Quiz du Module 7](#)  
Période de disponibilité : Du 13 juin 2024 à 18h30 au 27 juin 2024 à 18h30  
Tentatives : 1 tentative permise  
Mode de travail : Individuel  
Pondération : 2,75 %  
Directives :  
Le quiz de module sont disponibles pendant toute la période consacrée au volet spécifique à l'étude.  
Une limite de temps de 20 minutes est attribuée au quiz. Il vous faut avoir lu et étudié les modules avant de répondre aux questionnaires.

---

### Quiz du Module 8

Titre du questionnaire : [Quiz du Module 8](#)

Période de disponibilité : Du 13 juin 2024 à 18h30 au 27 juin 2024 à 18h30

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 2,75 %

Directives :

Le quiz de module sont disponibles pendant toute la période consacrée au volet spécifique à l'étude.

Une limite de temps de 20 minutes est attribuée au quiz. Il vous faut avoir lu et étudié les modules avant de répondre aux questionnaires.

---

## Quiz du Module 9

Titre du questionnaire : [Quiz du Module 9](#)

Période de disponibilité : Du 27 juin 2024 à 18h30 au 18 juil. 2024 à 18h30

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 2,75 %

Directives :

Le quiz de module sont disponibles pendant toute la période consacrée au volet spécifique à l'étude.

Une limite de temps de 20 minutes est attribuée au quiz. Il vous faut avoir lu et étudié les modules avant de répondre aux questionnaires.

---

## Quiz du Module 10

Titre du questionnaire : [Quiz du Module 10](#)

Période de disponibilité : Du 27 juin 2024 à 18h30 au 18 juil. 2024 à 18h30

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 2,75 %

Directives :

Le quiz de module sont disponibles pendant toute la période consacrée au volet spécifique à l'étude.

Une limite de temps de 20 minutes est attribuée au quiz. Il vous faut avoir lu et étudié les modules avant de répondre aux questionnaires.

---

## Quiz du Module 11

Titre du questionnaire : [Quiz du Module 11](#)

Période de disponibilité : Du 27 juin 2024 à 18h30 au 18 juil. 2024 à 18h30

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 2,75 %

Directives :

Le quiz de module sont disponibles pendant toute la période consacrée au volet spécifique à l'étude.

Une limite de temps de 20 minutes est attribuée au quiz. Il vous faut avoir lu et étudié les modules avant de répondre aux questionnaires.

---

## Travail pratique d'analyse du volet "Environnement" (Compétence 9.2.1 & Compétence 9.2.2)

|                            |  |
|----------------------------|--|
| Titre du questionnaire :   | <a href="#">Focus "Environnement": Travail pratique d'analyse (Compétence 9.2.1 &amp; 9.2.2) (Version A)</a> |
| Période de disponibilité : | Du 6 juin 2024 à 18h30 au 13 juin 2024 à 18h30   |
| Tentatives :               | Nombre illimité de tentatives permises (Le résultat de la dernière tentative sera conservé)                  |
| Mode de travail :          | Individuel   |
| Pondération :              | 22 %   |
| Directives :               |  |

#### Consignes spécifiques

- Ne remettez pas à l'enseignement le fichier Word rendu à votre disposition (voir la section Contenu et Activités). Il ne vous sert que pour faciliter votre travail, pour ceux et celles qui trouveraient l'exercice plus facile d'écrire sur un document à part et d'ensuite retranscrire les réponses sur le questionnaire en ligne. Nous ne corrigeons que le questionnaire en ligne, dument rempli.
- Le recourt à la méthodologie du cours pour orienter la rédaction des questions à développement (voir le Module 0: Méthodologie) est obligatoire.
- Afin de limiter le recourt grandissant aux outils de rédaction utilisant l'intelligence artificielle et soupçon de plagiat, vous n'avez droit qu'aux documents se retrouvant sur le Portail. En bref, nous ne devrions pas retrouver de citations provenant de sites externes. Tout le matériel nécessaire à la réussite de cet examen est disponible sur le Portail des Cours.
- Toute utilisation de sources externes sera pénalisée.
- S'il vous arrive de citer directement un document du Portail, mettez quand même vos citations tirées des documents du cours\_entre guillemets, comme il se doit. Ne pas mettre des guillemets sur des citations peut être considérés comme du plagiat. Notez également que je ne devrais pas retrouver de sources externes au cours. Cela sera considéré au même titre que le plagiat.
- À titre indicatif, l'examen ne devrait pas prendre plus de 3 heures à répondre. Or, vous avez tout le temps que vous désirez pour le réaliser, le tout avant la date de remise du vendredi, 17h. Des points de pénalité de 10% seront retirés immédiatement pour un retard. Un autre 10% sera retiré pour chaque jour supplémentaire de retard (aucune exception, sauf pour raison de santé documentée).
- Un maximum de 10% peut également être retranché pour la qualité du français. Vous êtes invité à utiliser tous les outils nécessaires afin d'assurer la qualité de la langue.
- Toute forme de tricherie sera sanctionnée conformément aux règlements et procédures prévues à cet effet par l'Université Laval.

### Travail pratique d'analyse du volet "Économie" (Compétence 9.2.1 & Compétence 9.2.2)

|                            |  |
|----------------------------|--|
| Titre du questionnaire :   | <a href="#">Focus "Économie": Travail pratique d'analyse: (Compétence 9.2.1 &amp; 9.2.2) (Version A)</a> |
| Période de disponibilité : | Du 20 juin 2024 à 18h30 au 27 juin 2024 à 18h30  |
| Tentatives :               | Nombre illimité de tentatives permises (Le résultat de la dernière tentative sera conservé)              |
| Mode de travail :          | Individuel   |
| Pondération :              | 22 %   |
| Directives :               |  |

#### Consignes spécifiques

- Ne remettez pas à l'enseignement le fichier Word rendu à votre disposition (voir la section Contenu et Activités). Il ne vous sert que pour faciliter votre travail, pour ceux et celles qui trouveraient l'exercice plus facile d'écrire sur un document à part et d'ensuite retranscrire les réponses sur le questionnaire en ligne. Nous ne corrigeons que le questionnaire en ligne, dument rempli.
- Le recourt a la methodologie du cours pour orienter la redaction des questions a developpement (voir le Module 0: Methodologie) est obligatoire.
- Afin de limiter le recourt grandissant aux outils de rédaction utilisant l'intelligence artificielle et soupçon de plagiat, vous n'avez droit qu'aux documents se retrouvant sur le Portail. En bref, nous ne devrions pas retrouver de citations provenant de sites externes. Tout le matériel nécessaire à la réussite de cet examen est disponible sur le Portail des Cours.
- Toute utilisation de sources externes sera pénalisée.
- S'il vous arrive de citer directement un document du Portail, mettez quand même vos citations tirées des documents du cours\_entre guillemets, comme il se doit. Ne pas mettre des guillemets sur des citations

peut être considérés comme du plagiat. Notez également que je ne devrais pas retrouver de sources externes au cours. Cela sera considéré au même titre que le plagiat.

- À titre indicatif, l'examen ne devrait pas prendre plus de 2 heures à répondre. Or, vous avez tout le temps que vous désirez pour le réaliser, le tout avant la date de remise du vendredi, 17h. Des points de pénalité de 10% seront retirés immédiatement pour un retard. Un autre 10% sera retiré pour chaque jour supplémentaire de retard (aucune exception, sauf pour raison de santé documentée).
- Un maximum de 10% peut également être retranché pour la qualité du français. Vous êtes invité à utiliser tous les outils nécessaires afin d'assurer la qualité de la langue.
- Toute forme de tricherie sera sanctionnée conformément aux règlements et procédures prévues à cet effet par l'Université Laval.

---

## Travail pratique d'analyse du volet "Société & Gouvernance" (Compétence 9.2.1 & Compétence 9.2.2)

|                            |  |
|----------------------------|--|
| Titre du questionnaire :   | <a href="#">Focus Société &amp; Gouvernance: Travail pratique d'analyse (Compétence 9.2.1 &amp; 9.2.2) (Version A)</a> |
| Période de disponibilité : | Du 11 juil. 2024 à 18h30 au 18 juil. 2024 à 18h30  |
| Tentatives :               | Nombre illimité de tentatives permises (Le résultat de la dernière tentative sera conservé)                            |
| Mode de travail :          | Individuel   |
| Pondération :              | 22 %   |
| Directives :               | Consignes spécifiques  |

- Ne remettez pas à l'enseignement le fichier Word rendu à votre disposition (voir la section Contenu et Activités). Il ne vous sert que pour faciliter votre travail, pour ceux et celles qui trouveraient l'exercice plus facile d'écrire sur un document à part et d'ensuite retranscrire les réponses sur le questionnaire en ligne. Nous ne corrigeons que le questionnaire en ligne, dument rempli.
- Le recours à la méthodologie du cours pour orienter la rédaction des questions à développement (voir le Module 0: Methodologie) est obligatoire.
- Afin de limiter le recours grandissant aux outils de rédaction utilisant l'intelligence artificielle et soupçon de plagiat, vous n'avez droit qu'aux documents se trouvant sur le Portail. En bref, nous ne devrions pas retrouver de citations provenant de sites externes. Tout le matériel nécessaire à la réussite de cet examen est disponible sur le Portail des Cours.
- Toute utilisation de sources externes sera pénalisée.
- S'il vous arrive de citer directement un document du Portail, mettez quand même vos citations tirées des documents du cours\_entre guillemets, comme il se doit. Ne pas mettre des guillemets sur des citations peut être considérés comme du plagiat. Notez également que je ne devrais pas retrouver de sources externes au cours. Cela sera considéré au même titre que le plagiat.
- À titre indicatif, l'examen ne devrait pas prendre plus de 2 heures à répondre. Or, vous avez tout le temps que vous désirez pour le réaliser, le tout avant la date de remise du vendredi, 17h. Des points de pénalité de 10% seront retirés immédiatement pour un retard. Un autre 10% sera retiré pour chaque jour supplémentaire de retard (aucune exception, sauf pour raison de santé documentée).
- Un maximum de 10% peut également être retranché pour la qualité du français. Vous êtes invité à utiliser tous les outils nécessaires afin d'assurer la qualité de la langue.
- Toute forme de tricherie sera sanctionnée conformément aux règlements et procédures prévues à cet effet par l'Université Laval.

---

## Informations détaillées sur les évaluations formatives

### Pratique d'analyse de cas pratique

|                            |   |
|----------------------------|---|
| Titre du questionnaire :   | <a href="#">Pratique d'analyse de cas pratique</a>                              |
| Période de disponibilité : | Du 23 mai 2024 à 16h30 au 6 juin 2024 à 18h30                                   |
| Tentatives :               | Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée) |
| Mode de travail :          | Individuel  |

Directives :

Ce questionnaire est facultatif et vise à vous offrir une rétroaction sur votre méthode argumentative, avant le premier examen d'analyse. Après soumission de votre questionnaire, vous recevrez automatiquement une rétroaction générale.

Vous devez néanmoins prévoir à l'enseignant entre 2 jours à 5 ouvrables (dépendamment de la demande) pour revoir votre copie et vous offrir une rétroaction individualisée. Nous ne pouvons pas assurer une rétroaction individualisée avant l'examen sommatif si vous soumettez la pratique d'analyse après la date d'ouverture du questionnaire d'analyse sommative du volet "Environnement". Il est ainsi important de le soumettre dans un délai raisonnable pour espérer profiter d'une rétroaction avant l'examen.

## Barème de conversion

| Cote | % minimum | % maximum |
|------|-----------|-----------|
| A+   | 95        | 100       |
| A    | 90        | 94,99     |
| A-   | 85        | 89,99     |
| B+   | 80        | 84,99     |
| B    | 76        | 79,99     |
| B-   | 72        | 75,99     |

| Cote | % minimum | % maximum |
|------|-----------|-----------|
| C+   | 68        | 71,99     |
| C    | 64        | 67,99     |
| C-   | 60        | 63,99     |
| D+   | 55        | 59,99     |
| D    | 50        | 54,99     |
| E    | 0         | 49,99     |

## Gestion des délais

Le calendrier pédagogique doit être respecté. Les travaux remis en retard seront pénalisés de 10 % par jour et le fardeau de la preuve, écrite, vous revient (ex. : billet du médecin). Toutefois, certaines circonstances exceptionnelles peuvent survenir et faire en sorte que vous ne soyez pas en mesure de fournir ces travaux dans les délais prescrits. Dans un tel cas, vous devez présenter une demande au responsable du cours dans les meilleurs délais possible. La demande peut être adressée par courriel à l'enseignant et doit être accompagnée de pièces justificatives (ex. : billet du médecin). Pour ce qui est de la remise des questionnaires de modules préalables aux travaux d'analyse de cas pratique, tout retard équivaut à la note zéro. Le temps alloué de plusieurs semaines justifie que les excuses de dernières minutes ne peuvent être tolérées.

## Enregistrement des cours : consentement requis

L'enregistrement audio ou vidéo d'un cours ne peut pas être effectué sans consentement. Pour en faire la demande, l'étudiante ou l'étudiant doit remplir un [formulaire de consentement](#) et l'adresser par courriel à son enseignante ou son enseignant afin qu'il soit contresigné pour acceptation.

L'enseignante ou l'enseignant est en droit de refuser tout enregistrement pendant ses cours.

Il est interdit d'effectuer tous types d'enregistrement durant un cours en classe, à distance, hybride ou comodal, sous peine de mesures disciplinaires dans le cadre du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#) ou de poursuites civiles.

## Politique sur le plagiat

L'étudiant inscrit à ce cours est assujéti au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* qui interdit toute forme de plagiat. Tout étudiant qui commet une infraction à ce règlement dans le cadre du présent cours est passible de sanctions. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 23 à 46 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante :

<http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Il est interdit d'avoir recours aux robots conversationnels.

## Politique du français

Le Conseil de la faculté de philosophie a adopté une politique du français qui est en vigueur depuis la session d'hiver 2009. Attendu que la qualité de l'expression de la pensée est une composante essentielle de l'excellence en philosophie, le Comité des programmes de premier cycle en philosophie


recommande au minimum que la qualité du français soit prise explicitement en considération dans l'évaluation de chaque travail ou examen, qu'il soit fait en classe ou à la maison.


[www.fp.ulaval.ca/sites/fp.ulaval.ca/files/fp/politique-francais.pdf](http://www.fp.ulaval.ca/sites/fp.ulaval.ca/files/fp/politique-francais.pdf) 


## Appréciation de l'enseignement

En conformité avec la Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval, il est possible que ce cours fasse l'objet d'une appréciation par les étudiants. Votre opinion est très importante. Les commentaires constructifs, positifs comme négatifs, aident à distinguer les aspects à améliorer et ceux à consolider. Vous ne profiterez peut-être pas vous-mêmes des bonifications apportées, mais vous contribuerez à l'amélioration continue de ce cours dont bénéficieront les futures cohortes, tout comme les précédentes l'ont fait pour vous. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

## Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH) est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement)  et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement)  pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement)  afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

## Prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval

Ainsi qu'en dispose le [Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval](#) dans son préambule, « l'Université reconnaît sa responsabilité de créer et de maintenir, pour tous les membres de la communauté et pour les tiers, un environnement propice à la réalisation de ses missions d'enseignement et de recherche, de même qu'un milieu de travail, d'étude et de prestation de services harmonieux, exempt de harcèlement, où chacun a droit au respect, à la dignité et à la protection de son intégrité physique et psychologique. »

Au sein de l'Université, n'hésitez pas à consulter les ressources développées par le [Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement](#), ainsi qu'à avoir recours au soutien et aux conseils offerts.

## Évaluation de l'enseignement

« Il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne [ou transmis par la poste selon le cas]. Votre opinion est très importante car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration. »

## Matériel didactique

---

### Matériel obligatoire

Tout le matériel nécessaire au cours se trouve sous chaque onglet de modules prévus à la feuille de route.




### Matériel complémentaire

Des lectures, des vidéos et des balados complémentaires vous sont présentés dans chaque module de cours. Référez-vous à l'onglet "Contenu Multimédia Complémentaire" des modules de cours.

## Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#) 
- [Mozilla Firefox](#) 
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#) 

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#) 
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#) 

## Bibliographie

---

### Bibliographie

Adair, Philippe (1991) "La Théorie de la justice de John Rawls. Contrat social versus utilitarisme", In: *Revue française de science politique*, 41 année, n° 1, pp. 81-96.

Arendt, Hannah (1983). *Condition de l'homme moderne* (traduit de l'anglais par Georges Fradier). Calmann-Lévy, Paris.


Baillargeon, Normand (2005). *Petit cours d'autodéfense intellectuelle*, Lux Éditeur, collection Instinct de liberté, 344p.

Beck, Ulrich (2001). *La société du risque: sur la voie d'une autre modernité* (traduit de l'allemand par Laure Bernardie). Flammarion, Paris.

Bourg, Dominique ; Joly, Pierre-Benoît ; Kauffmann, Alain (2013). *Du risque à la menace : penser la catastrophe*. PUF, Paris.

Bourg, Dominique (2006). *Le développement durable, maintenant ou jamais*. Gallimard, Paris.

Burbage, Franck (2013) "Ouverture, ou comment s'orienter dans la critique du développement durable?", dans *Philosophie du développement durable*, pp. 5-24.

Charest, Eric (2012). « Equite », dans L. Cote et J.-F. Savard (dir.), *Le Dictionnaire encyclopedique de l'administration publique*, [en ligne], [www.dictionnaire.enap.ca](http://www.dictionnaire.enap.ca) 

Diamond, Jared (2006). *Effondrement*. Gallimard, Paris.

Descola, Philippe (2005). *Par-delà nature et culture*. Gallimard, Paris.

Dubois, Frédéric (2018). « Les conflits d'usage », dans *L'éthique du hamburger. Penser l'agriculture et l'alimentation au XXIe siècle*, Presses de l'Université Laval, Québec, pp.181-209.



- Dupuy, Jean-Pierre (2002). *Pour un catastrophisme éclairé*. Éditions du Seuil.
- Ellul, Jacques (1977). *La technique ou l'enjeu du siècle*. Calmann-Lévy, Paris.
- Forget, Julie & Pigeon, Louis-Étienne (2021). « Environnement et démocratie participative: prendre part au BAPE! » dans *Revue Milieu(x)*, numéro 6, pp.59-64
- Habermas, Jürgen (1973). *La science et la technique comme « idéologie »* (traduit de l'allemand par Jean-René Ladmiral). Gallimard, Paris.
- Halley, Paule & Desmarais, Pierre-Olivier (2012). *Le développement durable, ses principes et leur intégration en droit canadien*.
- Hume, David, (2008). *Enquête sur les principes de la morale* (traduction par Philippe Barranger et Philippe Saltel). Flammarion, Paris.
- Hume, David, (2007). *Traité de la nature humaine. Essai pour introduire la méthode expérimentale de raisonnement dans les sujets moraux. Livre III: de la morale* (traduction de Philippe Folliot). Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, (version en ligne) disponible au: <http://bibliotheque.uqac.ca>
- Jonas, Hans (1990). *Le principe de responsabilité: une éthique pour la civilisation technologique* (traduit de l'allemand par Jean Greisch). Flammarion, Paris.
- Kant, Emmanuel (1994). *Fondements de la métaphysique des mœurs*. Flammarion, Paris.
- Larrère, Catherine et Raphaël (2015). *Penser et agir avec la nature*. Éditions la découverte, Paris.
- Larrère, Catherine et Raphaël (2009). *Du bon usage de la nature*. Flammarion, Paris.
- Larrère, Catherine (1997). *Les philosophies de l'environnement*. PUF, Paris.
- Lazzeri, Yvette (2006). *Les indicateurs territoriaux de développement durable. Questionnements et expériences*. L'Harmattan, Paris.
- Leopold, Aldo (1996). *Almanach d'un comté des sables* (traduit de l'américain par Anna Gibson). Flammarion, Paris.
- Leroi-Gourhan, André (1943). *Évolution et techniques*. Albin Michel, Paris.
- Marx, Karl (1968). *Le Capital, Livre I, II et III* (édition établie et annotée par Maximilien Rubel). Gallimard, Paris.
- Mill, John Stuart (1988). *L'utilitarisme* (traduit de l'anglais par Georges Tanesse). Flammarion, Paris.
- Naess, Arne (1989). *Ecology, community and lifestyle: outline of an ecosophy* (traduction de David Rothenberg). Cambridge University Press, Cambridge.
- Perrin, Jacques (2004). *Valeurs et développement durable. Questionnement sur la valeur économique*. L'Harmattan, Paris.
- Pigeon, Louis-Etienne (2018). « Éthique de l'environnement » dans *L'éthique du hamburger*, Létourneau et Pigeon (éds). PUL.
- Pierron, Jean-Philippe (2009). *Penser le développement durable*. Ellipses, Paris.
- Rotillon, Gilles (2011) "Qui veut vraiment du développement durable?", dans *Décroissance versus développement durable, Écosociété*.
- Routley, Richard Sylvan (2007). « A-t-on besoin d'une nouvelle éthique, d'une éthique environnementale ? » dans *Éthique de l'environnement. Nature, valeur, respect*. Textes réunis par H.-S. Afeissa. Vrin, Paris.
- Simmel, George (1992). *Le conflit*. Circé, Paris.
- Singer, Peter (1997). *Questions d'éthique pratique* (traduction de Max Macuzzi). Bayard, Paris.
- Wright, Erik Olin (2020). *Utopies Réelles*. La Découverte, Paris, pp.83-105

#### Textes internationaux

Commission mondiale sur l'environnement et le développement (1987). *Notre avenir à tous* (Rapport Brundtland). ONU. Disponible en ligne au : [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odysee-developpement-durable/files/5/rapport\\_brundtland.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odysee-developpement-durable/files/5/rapport_brundtland.pdf)

Commission du développement durable (1992). *Agenda 21*. ONU. Disponible au : <http://www.un.org/french/events/rio92/agenda21/action0.htm>

Commission du développement durable (1992). *Rapport de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement Annexe I*. ONU. Disponible au : <http://www.un.org/documents/ga/conf151/french/aconf15126-1annex1f.htm>

Commission du développement durable (1992). *Rapport de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement Annexe III : Déclaration des principes forestiers*. ONU. Disponible au : <http://www.un.org/documents/ga/conf151/french/aconf15126-3annex3f.htm>

ONU (1992). *Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques*. ONU. Disponible au : <http://www.un.org/documents/ga/conf151/french/aconf15126-3annex3f.htm>

PNUE (2011). *Vers une économie verte*. Disponible au : [http://www.unep.org/greeneconomy/Portals/88/documents/ger/GeR\\_synthesis\\_fr.pdf](http://www.unep.org/greeneconomy/Portals/88/documents/ger/GeR_synthesis_fr.pdf)

## Lois et règlements

Bureau d'audiences publiques en environnement (2021). *Fiches d'aide à l'interprétation des principes de la Loi sur le développement durable*.

Gouvernement du Canada (2013). *Loi fédérale sur le développement durable*. Ministère de la Justice. Disponible au : <http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/F-8.6.pdf>

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (2006). *Loi sur le développement durable*. Gouvernement du Québec, Québec.

## Avis et autre documentation

Ordre des ingénieurs (2011). *Avis présentée par l'Ordre des ingénieurs du Québec au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. Consultation sur l'engagement gouvernemental visant à consacrer 50% de la superficie du Plan Nord à la protection de l'environnement, au maintien de la biodiversité, à la mise en valeur du patrimoine naturel et à divers types de développements qui ne font pas appel à des activités industrielles*. Ordre des ingénieurs du Québec, Québec.

## Sites internet pertinents

ONU (2011) : <http://www.un.org/fr/>

PNUE (2012): <http://www.unep.org/french/>

UNESCO (2011) : <http://www.unesco.org/new/fr/unesco/>

UNESCO, pour le programme des réserves de la biosphère: <http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/environment/ecological-sciences/biosphere-reserves/>

SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute) (2011): <http://www.sipri.org/>